



*Coalition des Alternatives Africaines  
Dette et Développement - Mali*

## **TERMES DE REFERENCE**

**Recrutement d'un consultant pour l'étude sur « l'état des lieux des sages-femmes au Mali » : cas de la Région de Koulikoro**

**Octobre 2010**

## INTRODUCTION

La Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement (CAD Mali), est un mouvement populaire de défense des droits des peuples (du Mali, d'Afrique, et du Monde) ; de résistance au système néo libéral et aux effets pervers de l'économie de marché ; de propositions d'alternatives pour la construction d'un monde juste et solidaire.

Elle s'est assignée comme mission, l'instauration d'une justice sociale et économique en faveur du développement au Mali, de l'Afrique et du Monde. En poursuivant sa mission, elle s'est fixée comme objectifs :

- Exiger l'annulation totale et inconditionnelle de la dette publique extérieure des pays du Tiers Monde et la réparation des dommages causés ;
- Favoriser la participation active et efficace des mouvements populaires dans la gestion des fonds publics destinés aux droits fondamentaux des populations (santé, éducation, travail) ;
- Contribuer aux définitions de nouvelles stratégies et alternatives panafricaines de développement.

Mouvement social populaire de droit malien, la CAD-Mali est agréée par le gouvernement du Mali depuis mars 2001. Elle regroupe de nos jours plus de quatre vingt organisations membres composées d'organisations paysannes, de femmes, de jeunes, d'opérateurs économiques locaux, d'ONG, de syndicats, des confessions religieuses (Musulmanes et Chrétiennes) et des personnes engagées pour la cause des peuples.

La CAD-Mali est représentée à l'intérieur du Mali à travers six (06) antennes régionales (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti, Tombouctou et Gao).

Dans ses stratégies d'intervention, la CAD-Mali réalise des activités de plaidoyer et de dialogue politique aussi bien au niveau local, régional, national et international en s'appuyant sur les résultats d'études et d'analyses de terrain menées par elle-même ou par ses organisations membres.

C'est ainsi que depuis 2004, la CAD-Mali est entrain de travailler sur les budgets de l'Etat et des Collectivités territoriales. Dans ce cadre, elle a réalisé deux activités majeures : une étude d'impact sur la mise en œuvre du CSLP et un projet de plaidoyer/lobbying sur le suivi de l'utilisation des fonds PPTTE dans le secteur de la santé. S'agissant du projet de plaidoyer/lobbying, il a été réalisé en partenariat avec l'ONG suédoise Diakonia. Ledit projet a couvert en plus des six communes du district de Bamako, les communes urbaines de Koulikoro et de Kati. Une des actions phares de ce projet a été la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation citoyen des actions de lutte contre la pauvreté appelé « Observatoire National de la Société Civile sur la gestion des fonds alloués à la santé (ONSC/Santé). Aussi les activités de renforcement de capacités en plaidoyer/lobbying et en suivi et analyse budgétaire réalisées par le projet, ont permis de mettre en place des Comités de Suivi à la Base (CSB) et des Organisations Focales (OF).

Un des problèmes majeurs identifiés dans le cadre des activités de l'observatoire, est la santé maternelle et infantile.

Pour mieux cerner ce problème relatif à la santé maternelle et infantile, la CAD-Mali en partenariat avec International Budget Partnership (IBP) a initié un projet dénommé : « Projet de Plaidoyer Budgétaire pour une réduction de la mortalité maternelle dans la région de Koulikoro ».

La pertinence de ce projet se confirme par le progrès timidement accompli en Afrique dans les objectifs 4 et 5 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015. Etant entendu que les OMD ne s'attaquent qu'aux systèmes théoriques de la pauvreté, ce projet veut aller loin, en s'attaquant aux causes économiques et structurelles des problèmes liés à la mortalité maternelle et infantile à travers l'angle de la transparence budgétaire et de la redevabilité (accountability).

L'objectif global du projet, est de Contribuer de façon significative à la réduction de la mortalité maternelle et infantile dans la région de Koulikoro par l'affectation de sages-femmes et une amélioration du budget alloué à la santé.

Ainsi à travers ce projet, la CAD Mali s'attaque à l'épineuse question relative à l'inégale répartition des sages-femmes sur l'étendue du territoire national. Ce phénomène est l'un des facteurs expliquant le taux élevé de la mortalité maternelle et infantile dans la région de Koulikoro.

De ce qui précède et afin de mieux cerner la problématique de la mortalité maternelle et infantile, la CAD Mali consciente du rôle déterminant que jouent les sages-femmes dans la protection maternelle et infantile, se propose de mener une étude sur « L'état des lieux des Sages-femmes et de leur répartition dans la région de Koulikoro », objet du présent appel à candidatures.

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La situation sanitaire au Mali est caractérisée par plusieurs facteurs défavorables, notamment :

- une faible couverture sanitaire et l'inégale répartition du personnel médical sur l'étendue du territoire ;
- un personnel sanitaire insuffisant et mal qualifié pour offrir des services de qualité ;
- une insuffisance d'infrastructures et d'équipements ;
- un coût élevé des services par rapport au revenu moyen des populations.

Selon l'Annuaire statistique 2008 de recensement de la population, sur une population estimée à 12 623 039 habitants, le ratio personnel sanitaire/habitants se présentait comme suit:

- 01 médecin pour 10 389 habitants
- 01 sage femme pour 23 615 en 2007 (moyenne nationale)
- 01 infirmier pour 3 365 habitants en 2007

Au même moment les normes indiquées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), se présentaient ainsi :

- 01 médecin pour 10 000 habitants ;
- 01 sage-femme pour 5 000 habitants ;

- 01 infirmier pour 5 000 habitants.

Aussi selon les statistiques de l'Enquête démographique et de santé (EDS IV), le Mali affiche une mortalité maternelle très élevée (464 pour 100 000 naissances vivantes). P cette enquête une femme meurt en couche toutes les trois heures dans notre pays soit près de huit par jour.

Au même moment selon la même source, le taux de mortalité infantile est de 96 pour 1000 naissances vivantes.

Ces faits contrastent avec le droit à la santé pourtant garanti par notre constitution et les différents instruments internationaux ratifiés par le Mali.

La faible couverture sanitaire et l'inégale répartition du personnel sur l'étendue du territoire qui caractérise notre système sanitaire, est accentuée d'une part entre le district de Bamako et les régions, d'autre part entre les régions elles mêmes.

C'est ainsi que dans la région de Koulikoro zone du projet, le ratio sage/habitants est de 01 sage-femme pour 38 841habitants, alors que la moyenne nationale est de 01 sage-femme est de 23 615 habitants.

Cet écart significatif est un des critères à partir duquel la région de Koulikoro a été classée dans la zone I suivant le découpage sanitaire au Mali. Cette zone composée des régions de Koulikoro, Sikasso, Mopti et Ségou est la zone la plus pauvre.

Cet écart important interpelle aussi les organisations de la Société Civile (OSCs) et les mouvements sociaux au devant desquels la CAD Mali, qui envisage à travers le présent projet, de contribuer à l'amélioration du nombre et d'une bonne répartition des sages-femmes dans la région de Koulikoro.

C'est dans cette dynamique, qu'il faut situer la présente étude qui permettra à la CAD Mali de produire un document et concevoir un argumentaire de plaidoyer/lobbying pour la Société Civile dans son combat pour l'instauration d'un monde juste et solidaire.

## **2. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

1. Analyser les budgets du gouvernement (département de la santé et de la région de Koulikoro) et des collectivités territoriales de la Région de Koulikoro (Assemblée Régionale, Conseils de Cercles/PDSEC) pour établir la part du budget alloué à la santé en général, à la formation et au recrutement des sages-femmes en particulier;
2. Etablir le lien entre le nombre, le niveau de qualification et de répartition des sages-femmes ainsi qu'au maintien du personnel existant et le taux de mortalité maternelle et infantile dans la région de Koulikoro;
3. Disposer des données réalistes sur les incidences financières relativement à la formation et au recrutement de sages-femmes ;
4. Proposer des axes de plaidoyer pour l'inscription des lignes de crédit ou leur amélioration quant à la formation, le recrutement des sages-femmes dans les

budgets du gouvernement et des collectivités territoriales de la région de Koulikoro.

### **3. Résultats attendus**

1. Les causes essentielles de la mortalité maternelle et infantile sont identifiées et les liens établis entre le nombre de sages-femmes, leur niveau de qualification, et leur répartition dans la région de Koulikoro;
2. Les parts des budgets allouées à la santé et particulièrement à la formation et aux traitements des sages-femmes dans la région de Koulikoro sont connues et appréciées;
3. Les incidences financières de la formation et du recrutement de sages-femmes sont déterminées et des recommandations en termes d'axes de plaidoyer/lobbying sont proposés à la CAD Mali ;

### **4. LE CHAMP DE L'ETUDE :**

L'étude couvrira :

- Le district de Bamako (Ministère de la santé, Ministère de la promotion de la femme, de l'Enfant et de la Famille, Ministère du Développement social, Ministère de l'Economie et des Finances, services centraux et Association des Sages femmes du Mali, l'Ordre des sages-femmes, les Associations de Centre de Santé Communautaire, les écoles de formation des sages femmes etc....)
- La région de Koulikoro (Directions régionales de la Santé, du Budget, de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille et du Développement social, l'Assemblée Régionale et les Conseils de Cercle, les Associations de Centre de Santé Communautaire, les écoles de formation des sages femmes à Bamako et à Koulikoro etc...)

### **5. LE CONSULTANT**

#### **5.1. Qualification et profil de formation**

Le Consultant doit être une personne physique ou morale, titulaire d'un diplôme Bac +4 ou plus (en sciences sociales, statistiques, gestion macro économique et analyse des politiques économiques ou sociales ou tout autre domaine similaire).

#### **5.2. Expérience professionnelle**

Le consultant doit disposer d'une expérience de travail d'au moins cinq (05) ans avec des organisations de la société civile (au plan national, régional ou international) avec une connaissance approfondie des questions budgétaires et d'analyse de politiques.

Une forte capacité rédactionnelle et d'analyse s'impose en vue de permettre une plus grande clarté des informations, qui seront issues de l'étude.

Une expérience de travail de recherche dans le domaine des questions sanitaires en rapport avec le budget est un atout.

### 5.3. Exigences

Le candidat doit soumettre à la CAD Mali :

- Une offre technique comprenant le curriculum vitae (CV) du consultant, sa compréhension des présents termes de référence, une proposition de méthodologie ainsi qu'un plan de travail et une proposition d'outils à développer pour conduire l'étude ;
- Une offre financière pour la réalisation de l'étude.

### 5.4. Mandat du Consultant

Au terme de l'étude qui durera environ vingt (20) jours, le consultant doit :

- Présenter à la CAD Mali un rapport provisoire de l'étude,
- Animer un atelier de validation des résultats de l'étude,
- Produire un rapport final définitif.

## 6. DATE DE DEPOT DES OFFRES

Les offres de candidature sont adressées à Monsieur le Président de la CAD Mali sous plis fermés avec la mention « **Dossier de Candidature pour la Réalisation de l'Etude sur l'état des sages femmes et leur répartition au Mali – Cas de la région de Koulikoro** » au plus tard le **03 Novembre 2010 à 16h00**, au siège de la CAD-Mali sise à Djélibougou Rue : 251 Porte : 370 sur la route passant devant la Radio Kayira. **Tel/Fax : + 223 20 24 01 34, BP 2521 Bamako-Mali.**